



Renaturation de la Cléry

Tranche 2012

Etat initial du site

- * Lit mineur incisé avec substrat instable
- * Berges et ripisylve déconnectées des lignes d'eau
- * Lit majeur occupé par une vieille foret alluviale avec présence d'un étang et d'espèces non autochtones (peupliers, conifères...)



Objectifs et techniques d'intervention

- * Travaux forestiers sur l'emprise, suppression d'espèces exogènes, terrassement des digues d'étang et transformation en zone humide.
- * Reprise du gabarit naturel et dessin du lit mineur par retalutage et utilisation des matériaux situés en berge.
- * Protection et fixation temporaire du nouveau profil par géotextile et plantations d'hélophytes.
- * Reconstitution de la couche d'armure du lit par recharge en matériau alluvionnaire local.

Vue du profil avant travaux



Travaux phase 1

Abattage, terrassement et transformation de l'étang



Travaux phase 1 : suite

Mise en forme de la zone humide et des abords du lit



Travaux phase 2

Restauration du profil des bordures du lit mineur et dessin d'une « forme » de lit non homogène...



Travaux phase 3

Restructuration physique du lit par apport de matériaux graveleux issu du BV : choix des matériaux



Travaux phase 3

Restructuration physique précise du lit par apport de matériaux graveleux issu du BV: dépose...



Travaux phase 3 :

Restructuration physique précise du lit par apport de matériaux graveleux issu du BV : mise en place...



Profil après travaux

Vue de la Zone humide



Profil après travaux

Vues de la rivière



Profil après travaux

Vues de la rivière (suite)



Bilan de l'opération

Sur l'ensemble lit mineur et lit majeur :

- * Fonctionnalités morpho-sédimentaires rétablies
- * Fonctionnalités écologiques restaurées
- * Profil naturel et paysager retrouvé



Maitrise d'ouvrage et MOE: FDAPPMA 45

Coût global: 33 482 €

Financement:

Partenaires financiers du Contrat Global du Loing en Gâtinais	Agence de l'eau Seine Normandie	50 %
	Conseil Général du Loiret	15 %
	Région Centre	15 %
Collectivités piscicoles	F.N.P.F, FDAPPMA 45	20 %